

## **Idéal, mythe et utopie : les clés de l'engagement public individuel ?**

Sandra Breux  
Institut d'urbanisme  
Université de Montréal  
2940 ch. Côte Sainte-Catherine  
Montréal, QC H3T 1B9

Martine Freedman  
CÉLAT, Faculté des Lettres  
5173 pavillon Charles De-Koninck  
1030 av. des Sciences Humaines  
Université Laval  
Québec, QC G1V 0A6

### **Introduction**

Dans son article sur les variables susceptibles de motiver l'engagement politique individuel à l'échelle locale, Mark Purcell souligne l'importance de prendre en compte l'approche spatiale pour comprendre une telle participation. « The spatial approach understands the motivation for activism comprehensively in terms of a mismatch between conceptual space and material space, a mismatch that constantly confronts homeowners because conceptual and material space are necessarily fused in everyday lived space » (2001 : 190). Cette remarque est d'autant plus pertinente dans le contexte québécois contemporain et ce, pour deux raisons. Premièrement, le maillage territorial et politique s'est complexifié, révélant des territoires nouveaux : le portrait des villes québécoises s'est grandement modifié, créant 9 grandes villes de plus de 100 000 habitants, métamorphosant le sens des territoires des anciennes municipalités, créant pour certaines d'entre elles de nouvelles entités territoriales comme l'arrondissement ou la communauté métropolitaine. Deuxièmement, la scène politique québécoise s'est transformée : la démocratie représentative compose désormais avec la démocratie participative et des acteurs de plus en plus en nombreux et de plus en

plus divers apparaissent, modifiant les rapports aux territoires. De tels bouleversements stimulent la réflexion sur les liens qui unissent ces territoires à la participation politique individuelle contemporaine.

Face à ces constats, il est possible de se demander, d'une part, dans quelle mesure le rapport au territoire est susceptible de motiver l'engagement politique individuel. D'autre part, il importe de savoir ce qui motive les choix des personnes qui s'impliquent au sein de l'espace dans lequel elles résident. Deux raisons justifient la pertinence de ces interrogations. D'un côté, il est de plus en plus délicat de saisir le territoire de la participation (Dufour 2005), notamment dans le contexte métropolitain actuel, d'autant plus que le processus de rééchelonnement politique « conduit à reconfigurer [...] le pouvoir urbain sur de nouvelles bases géographiques » (Savitch 2007 : 1). D'un autre côté, de nouvelles formes de participation émergent (démocratie participative, forums sociaux), engendrant une définition élargie de la citoyenneté et plus particulièrement à l'échelle de la métropole (Hamel 2008). De plus, les écrits abordent peu les relations entre l'espace, l'engagement public et les choix qui résultent de cet investissement. En effet, l'institutionnalisation des dispositifs, la diversité et les limites des mécanismes sont généralement au cœur des études centrées sur le système participatif local (Breux et al, 2004 ; Bherer 2003). Bien que présent, le territoire n'est pas appréhendé selon la place qu'il détient dans la pratique démocratique individuelle : le territoire est davantage traité comme un reflet de la culture politique en place (Bacqué et al 2005). Or, le territoire, entendu comme un espace vécu (Di Méo 1999), est source de multiples représentations. Ces créations symboliques sont susceptibles d'influencer et d'engendrer un certain nombre de comportements. Ainsi, on peut penser que le rapport au territoire influence le choix des citoyens dans leurs comportements politiques, et il convient donc de mettre en relation les choix qui se dégagent de l'engagement politique des individus avec leur espace vécu.

### Démarches méthodologiques

La méthodologie s'articule autour de deux enquêtes menées dans la Ville de Québec. La première a été menée sous forme d'entrevues auprès de 26 personnes qui s'investissent dans leur milieu de vie, soit des membres des conseils d'administration de conseils de quartier (CQ).<sup>1</sup> L'objectif des entretiens était de saisir le rapport des interviewés avec leur milieu de vie.<sup>2</sup> L'entretien semi-directif

- 
1. « Le conseil de quartier est ainsi une organisation reconnue par la Ville à titre d'instance privilégiée de consultation et de participation des citoyens » (Breux et al 2004 : 45). La ville de Québec comptabilisait à cette époque 17 conseils de quartier. Le contact a été établi avec l'ensemble de ces conseils. Deux ont répondu négativement à notre requête, plusieurs, bien qu'ayant accepté de nous rencontrer, n'ont jamais donné suite à nos demandes. Au total, nous avons interrogé les membres de neuf conseils de quartiers différents. Parmi les membres de ces neuf conseils de quartiers, 26 ont accepté de répondre à nos questions.
  2. Il convient de noter que nous ne présentons ici qu'une partie de notre enquête. Notre enquête générale se basait sur deux échantillons de personnes : les membres des conseils d'administration des conseils de quartier d'une part et les bénévoles dans le domaine des loisirs d'autre part.

a été retenu en raison de la liberté de réponse qu'il laisse au répondant. Dans le cadre de la présente démarche, seront présentées les informations fournies à la question concernant la description du milieu de vie (« Si vous deviez décrire votre quartier, comment le décririez-vous ? »), à celle concernant les raisons de l'engagement politique (« Quelles sont les raisons qui ont motivé votre engagement au sein du quartier ? »), et finalement à celle où il était proposé à la personne interrogée d'ajouter des commentaires sur un sujet que le questionnaire ne lui aurait pas permis d'aborder (« Est-ce que vous voyez d'autres choses à me dire sur le quartier ? »). Le traitement des données a été réalisé à partir d'une déconstruction du discours des répondants pour élaborer différentes catégories thématiques, comme le souligne Gumuchian :

« parmi tous les matériaux susceptibles d'être retenus pour une analyse de l'espace, le discours est certainement un des plus riches [...]. On distinguera les méthodes d'analyses lexicométriques (méthode reposant sur une étude statistique des fréquences lexicales), les méthodes plus intuitives visant à reconstruire les grands domaines scientifiques d'un texte (élaboration d'une grille de lecture reposant sur quelques grandes catégories de sens), enfin les méthodes d'analyse automatiques du discours qui souvent prennent la phrase comme élément de base de l'analyse de textes » (1989 : 39).

L'élaboration d'une grille de lecture en fonction des catégories de sens qui découlent du discours est la méthode d'analyse que nous avons retenue.

La deuxième enquête est constituée de sources provenant des rapports de consultations publiques, de mémoires déposés par les habitants, les gens d'affaires ou les représentants des associations ainsi que les propos tenus lors des consultations publiques (4 mai 2005 et 23 février 2006) et d'un conseil d'administration d'un conseil de quartier (28 avril 2005; les notes ont été prises sur le terrain en effectuant de l'observation directe). Ces sources représentent l'exhaustivité des discours énoncés dans le cadre des consultations publiques concernant les projets d'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres à Québec entre 1990 et 2006. Parmi les discours produits par les différents locuteurs, nous avons retenu ceux qui décrivent un projet ou qui discutent des intentions prévues dans ceux présentés par la Ville. Comme nous désirons comprendre les motivations qui entraînent des choix de projets, nous ne pouvions nous attarder sur des énoncés hors propos ou non argumentés. Le tableau 1 présente, pour chaque étape des projets, la répartition des discours retenus. Notons que les rapports des consultations publiques n'y figurent pas, puisqu'ils constituent une synthèse des arguments émis et ne mentionnent ni les personnes ou groupes qui ont émis des commentaires ni ne reproduisent les citations *verbatim*. L'utilisation de notes et rapports de consultations publiques est complémentaire et permet l'augmentation de la fiabilité. En effet, dans ces deux types de documents, le contenu des propos est le même, permettant au chercheur de vérifier s'il n'y a pas de contradiction entre les deux types de sources.

Une observation directe et non participante a été effectuée. Même si la

**TABLEAU 1 Répartition des mémoires selon les catégories des acteurs**

AUTEURS DES MÉMOIRES	
Mémoires 1990 (Ville de Québec, 1990)	Nombre de mémoires
Résidents	7
Représentants d'associations	11
Travailleurs	2
Étudiants et professionnels de l'urbanisme	4
Mémoires 1995 (Ville de Québec, 1995c)	
Représentants d'associations	5
Étudiants et professionnels de l'urbanisme	4
Consultation publique 2005 (prise de notes)	
Résidents	10
Travailleurs	1
Conseil de quartier	7
Consultation publique 2006 (prise de notes)	
Résidents	9
Représentants d'associations	1
Travailleurs	1
Membres du conseil de quartier	8

chercheuse se trouvait dans le public, elle n'a pas pris la parole. De plus, le grand nombre de personnes présentes dans le public permettait de ne pas distraire l'attention des personnes qui se sont exprimées. De surcroît, les acteurs savent qu'ils sont enregistrés par les services de la Ville (ceci est annoncé au début de chaque consultation) et par certains médias (radios et télévisions locales). Pour ces raisons, la présence de la chercheuse n'a pas entraîné de biais sur les propos des acteurs, alors que l'on critique souvent l'observateur-chercheur d'en créer un sur les phénomènes qu'il observe. À partir de ces sources, une analyse thématique du contenu du discours a été réalisée, en ne retenant que les énoncés exprimant le lien entre la relation au territoire et ce qui motive leurs choix. Les éléments qui entraînent tel ou tel choix politique proviennent tant du jugement d'une situation existante - les acteurs disent ce qu'ils croient bon ou mauvais dans le milieu urbain - que des projets souhaités (conserver une situation jugée avantageuse ou au contraire changer ce qu'ils trouvent défavorable) (Mercier 2004). Lorsqu'ils énoncent un jugement et un projet, les acteurs les justifient et les teignent de leurs valeurs, et ce sont en partie ces aspects qui révèlent leur rapport au territoire.

Les deux enquêtes se révèlent complémentaires essentiellement sous deux aspects. Premièrement, la variété des types de sources permet les interactions entre la chercheuse et les enquêtés (entretiens) ou non (observation directe et analyse de documents écrits). Cette complémentarité augmente la fiabilité des résultats. En

effet, même si les questions et les réactions de la chercheuse peuvent influencer les réponses de l'interviewé, et par-là même éventuellement biaiser les réponses, relevons que les entretiens offrent un matériau plus riche que les documents écrits, et cet avantage justifie leur utilisation malgré le risque de biais.

Deuxièmement, la temporalité et le rapport au lieu diffèrent. Dans le cas de la première enquête, les discours ont été produits sur une période relativement courte (automne 2005 et hiver 2006), tandis que ceux de la deuxième enquête s'échelonnent de 1990 à 2006. De surcroît, le choix des lieux d'étude varie. Dans le premier cas, il s'agit de différents quartiers de la ville de Québec décrits par des résidents (CQ), alors que le deuxième cas s'attache uniquement au quartier Saint-Roch, vu par des résidents, des urbanistes, des représentants d'associations locales ou des personnes qui y travaillent. La variété des perspectives temporelles et spatiales permet également d'augmenter la richesse de nos résultats.

Afin de répondre à notre questionnement, notre démarche se scinde en deux parties spécifiques. Dans un premier temps, nous présenterons les deux enquêtes de terrain, puis nous procéderons à l'interprétation de l'ensemble des données.

## **Territoire, espace vécu et espace représenté**

### **Première enquête : Histoire du quartier et histoires individuelles : le quartier porteur d'idéal**

Selon Mondada, « loin d'être chaotiques, les descriptions sont ordonnées, accomplies méthodiquement par leurs énonciateurs qui y mettent en œuvre des raisonnements spatiaux, socio-cognitifs et discursifs, qui en garantissent le caractère organisé » (2000 : 27). Les réponses fournies à la première question de notre entretien confirment les propos de Mondada. En effet, si les descriptions données varient grandement selon les personnes et les quartiers considérés, elles reflètent une certaine organisation du discours sur le territoire, arrimée autour de quelques thématiques principales : l'histoire du quartier ou l'histoire personnelle des répondants, et un rapport au territoire axé sur un idéal, passé ou futur.

Le quartier est tout d'abord le fruit d'une histoire collective et personnelle et la majorité des descriptions (environ 60% de notre échantillon) réfère à une dimension historique. Dans un premier temps, les personnes interrogées retracent l'évolution du quartier d'un point de vue qui se veut objectif et impartial, dans la mesure où il se base principalement sur les faits. Il faut cependant garder à l'esprit que :

« Ce qui fait la force du récit, c'est ce pouvoir qu'il confère au sujet d'interpréter son monde, de lui donner sens, quelle que soit l'hétérogénéité des phénomènes concernés [...]. Ce travail s'effectue en effet à partir d'éléments forts disparates, c'est-à-dire qui relèvent de logiques différentes. La spécificité spatio-temporelle de l'expérience et de la mémoire collective que véhiculent les lieux se façonne bien de façon narrative. » (Berdoulay et Entrikin 1998 : 118)

Lorsque les répondants parlent de l'histoire du quartier, celui d'hier est comparé à celui d'aujourd'hui. Cette perspective historique a pour objectif de souligner les particularités de leur milieu de vie, ou d'expliquer l'état actuel du quartier : « Le développement des grandes surfaces commerciales ont [*sic*] à toutes fins pratiques ont fait disparaître les activités commerciales sur les deux rues principales, la rue Racine et la rue Valcartier, alors c'est pour ça que c'est essentiellement un quartier dortoir » (CQ.13).

Une deuxième référence à l'histoire du quartier et à son avenir vise à mettre en relief une caractéristique identitaire spécifique du quartier. À titre d'exemple, l'accent peut être mis sur la présence très ancienne et très active de mouvements sociaux : « le quartier Saint-Jean-Baptiste a vu éclore les premiers projets de nature communautaire donc les premières coop d'habitation en Amérique du Nord » (CQ.11). D'autres vantent le caractère historique du quartier en soulignant son âge (« c'est un quartier qui a beaucoup d'histoire premièrement, c'est un quartier qui a presque 400 ans » (CQ.20)) ou dressent l'historique de la construction architecturale du quartier :

CQ. 18 (Duberger – les Saules) : « C'est un quartier aussi qui s'est développé en plusieurs phases, probablement comme les autres, mais dans le coin-là où on habite, qu'on appelait la coop et qu'on appelle encore la coop parce qu'il y a un certain nombre d'habitations qui s'y sont développées dans le cadre d'une coopérative d'habitation. Il y a une rue principale qui s'est développée et où les maisons datent facilement de 60-70 ans. Quand on rentre dans le quartier, on voit ces vieilles maisons-là d'abord, et ensuite, on s'aperçoit qu'il y a des maisons disons un peu moins vieilles, entre 60 et 70. Et quand on va un peu plus loin on s'aperçoit qu'il y a des habitations vraiment très récentes d'une dizaine d'années mais ce que l'on voit au premier coup d'œil là où j'habite, c'est plutôt vieillot ».

Dans un second temps, l'histoire du quartier est décrite en fonction de la place qu'il a occupée dans l'histoire personnelle de la personne interrogée. De même, la comparaison avec d'autres quartiers ou lieux intervient très souvent en référence avec cette histoire. On parle des lieux autrefois habités, qui servent indirectement de justification au fait d'habiter dans le quartier décrit et lui confère une identité originale et spécifique :

CQ.20 (Sillery) : « Je suis allé vivre un an à Montréal sur l'Île des Sœurs, quand je suis revenu à Québec, j'ai vraiment choisi le quartier ici, j'avais grandi ici, et selon moi, c'est le beau quartier du monde ».

CQ.19 (Saint-Sauveur) : « Je suis né dans le quartier, j'ai déjà [demeuré] à Sainte-Foy et je trouvais ça assez froid. Ça fait 44 ans que je suis dans le quartier, moins un an où j'étais à Sainte-Foy ».

CQ.4 (Saint-Roch) : « Moi je demeurais dans l'Ancienne-Lorette avant ça, j'ai été là 15 ans de temps, j'étais là, [je disais]« jamais je [ne] vais revenir dans le béton, ça fait 10 ans que je demeure sur la rue du Pont, c'est sûr que cela a ses inconvénients et ses avantages, faute de pain on mange de la galette, mais c'est un beau quartier, [il n'] y a rien qu'à y avoir des gens qui se mobilisent pour en prendre soin. On est sur une bonne voie de guérison, ça va revenir comme avant, comme dans le bon vieux temps ».

Ces évocations de l'histoire du quartier et de l'histoire personnelle montrent qu'il s'établit une certaine image collective de l'environnement immédiat des habitants d'un même quartier, à l'instar des constats établis par Metton et Bertrand : « sous l'hétérogénéité apparente des conceptions individuelles, se dessine un certain consensus sur une portion de ville que nous appellerons le quartier vécu du groupe résidant. Ce sont des espaces individuels et collectifs [...] » (1974 : 139). Ces deux dimensions historiques ne sont pas mutuellement exclusives et recourent la définition du quartier proposée par Di Méo : « c'est donc un espace représenté; une superstructure construite, produite et imaginée dans le champ psychologique de l'individu, mais néanmoins intelligible pour la collectivité en tant que représentation imprégnée d'informations et d'apprentissages sociaux » (1994 : 257).

Ces premiers éléments descriptifs laissent penser que le quartier est un territoire qui fait sens pour les CQ, un sens historique tant collectif que personnel : c'est un territoire vécu. Ce constat est corroboré par l'idée que l'histoire du quartier se mêle à l'histoire individuelle et que les identités de ces deux entités sont en lien. Cet entremêlement de ces deux identités est visible à travers le discours des répondants : « c'est un quartier qui nous ressemble » (CQ.26). Une telle fusion entre le quartier et l'individu n'est pas sans rappeler les propos de Berdoulay et Entrikin (1998 : 116) :

« Sa forme peut varier d'une identité relativement faible associée à des catégories territoriales de gestion (comme les paroisses, les départements ou autres divisions administratives) à un sentiment intense d'appartenance qui crée une fusion entre le lieu et le groupe, ou entre le lieu et le soi (comme dans le cas du nationalisme). Ses signes ou symboles vont de l'élément paysager et de l'exigence d'avoir un contrôle sur le territoire jusqu'aux perceptions éphémères qui composent notre milieu de vie quotidien. »

Dans notre cas, il semblerait plus précisément que l'identité individuelle constitue le point de jonction entre le territoire et le sens accordé à ce même territoire. Comme l'affirme Simard (2000), l'identité est le point central de la territorialité. De plus, il est possible de penser que si l'espace est un élément constitutif de l'identité (Lévy 1994), « [l'identité] contribue en retour à conférer une dimension spécifique à ce rapport » et le discours contribue à nourrir les représentations sociales des territoires concernés (Di Méo 2004 : 344).

Enfin, suite à la dernière question de l'entrevue (« Est-ce que vous voyez d'autres choses à me dire sur le quartier ? »), le quartier apparaît être un espace politique pour les CQ, dans le sens où, dans la majorité des cas, ces ajouts concernent l'avenir du quartier ou certaines déceptions :

CQ.1 (Saint-Roch) : « Ben des choses à dire, je dirais que [il] y a quand même encore une catégorie de gens dans Saint-Roch, des gens...*effoirés*... euh comment on peut les appeler ces gens-là, euh des gens décrochés, ils se foutent de tout, ils s'achalent sur tout ça, et je commence à être tanné d'avoir ce discours-là, mais je pense qu'il y aura toujours partout du monde qui sont *effoirés*, et puis ce que je trouve aussi dans Saint-Roch, c'est que les gens ne sont pas toujours très propres. Les poubelles-là, c'est pas la priorité pour les gens, ça met n'importe où n'importe quand, j'en ai de toutes les sortes dans Saint-Roch, [ce n']est pas... j'aurais le goût d'aller à l'hôtel de ville avec un sac de poubelle et dire si vous voulez pas vérifier c'est qui... Moi je dépose des amendes, des plaintes, [il ne] se passe rien, c'est lourd toute la démocratie d'une ville ».

D'autres parlent de projets qui leur tiennent à cœur ou dont ils sont fiers :

CQ.13 (Loretteville) : « Sur mon quartier, actuellement, il se fait un effort pour développer un sentiment d'appartenance, dans un premier temps, la communauté d'affaire s'est regroupée depuis plusieurs années pour inciter les commerces qui restent à mousser leurs services, à améliorer le cadre dans lequel ils offrent leur service, à améliorer l'apparence extérieure de leurs édifices, à tâcher, à amener d'autres activités, tantôt je parlais de services professionnels, nous somme voisins de la réserve Huronne, c'est un attrait positif, alors malgré l'apparente friction qu'il peut y avoir actuellement, on travaille tout de même de concert avec eux pour amener du tourisme à Loretteville et la Ville a d'ailleurs entamé de gros travaux de rénovation sur les rues principales pour créer un parc, on essaie de développer un sentiment de fierté civique et le conseil de quartier a mis en place une campagne de fierté civique qui vise vraiment les citoyens pour les amener à être fiers d'habiter chez eux ».

Ou alors certains expriment leur souhait :

CQ. 19 (Saint-Sauveur) : « Oui j'espère qu'il [n'] y aura pas trop de changement avec le temps. Y a un beau mélange, un caractère multiculturel, multisocial, c'est une belle école que ce quartier. J'ai peur que cela devienne un ghetto à défavorisés ».

CQ.24 (Sillery) : « En espérant que notre quartier demeure un quartier ouvert, notamment sur la richesse de son patrimoine et accessible à tout le monde, c'est-à-dire à toutes les classes sociales ».





FIGURE 1 Le quartier Saint-Roch à Québec.

Source : Latig (laboratoire du département de géographie de l'Université Laval), Freedman, 2008.

Ainsi le quartier est-il porteur d'idéaux, d'espoirs et de valeurs. Quant à la question de savoir si le quartier a motivé l'engagement de ces personnes au sein des conseils de quartier. De manière générale, trois raisons principales expliquent l'engagement des personnes dans les conseils de quartier : les antécédents familiaux et les engagements plus anciens, un intérêt pour la politique à l'échelle municipale (parfois en réaction aux fusions municipales de l'année 2000), ou encore l'amour du quartier et la volonté d'améliorer le quartier (moins du quart des répondants).

#### Deuxième enquête :

##### Évolution des projets d'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres

La Pointe-aux-Lièvres est un vaste terrain en friche au cœur de la Ville de Québec pour lequel plusieurs projets d'aménagement ont vu le jour, bien que jusqu'à maintenant aucun ne se soit réalisé. En effet, l'occupation du terrain de la Pointe-aux-Lièvres par des activités et des industries polluantes (dépotier de la ville, incinérateur de déchets, tanneries, fabriques de vêtements et usines traitant des métaux) dès les années 1940 a fortement contaminé l'ensemble du site (Bouchard 2005 ; Ville de Québec 2006) (figures 1 et 2) et du coup compliqué la faisabilité des projets envisagés.

En 1990, la Ville de Québec élabore un Plan d'action pour la revitalisation du quartier Saint-Roch. Deux options sont proposées quant à l'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres : une option habitation et une option parc. À ce projet, la population a en majorité approuvé l'option habitation. Cependant, on peut nuancer ce résultat : les habitations demandées sont destinées aux familles, le désir est de construire des logements mixtes (coopératives, locatifs, HLM, condominiums). L'accent est aussi mis sur l'aspect sécuritaire, tel que l'aménagement de



**FIGURE 2** Plan du projet d'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres présenté aux consultations publiques en 2005.

Source : Ville de Québec, 2005.

passerelles pour les piétons. On observe également des divergences : chacun ne demande pas la même chose : certains désirent exclusivement un parc, d'autres des emplois et d'autres des habitations.

En 1995, la Ville de Québec se penche à nouveau sur l'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres. Pour situer cette démarche, notons que la revitalisation de Saint-Roch est bien entamée : destruction d'une partie du Mail centre ville, construction de nombreux édifices (École nationale d'administration publique, un centre de développement des technologies et de l'information, etc.). La Ville a repris certaines des recommandations émises dans les mémoires de 1990 et elle propose un compromis : un parc linéaire (le long de la rivière Saint-Charles), des espaces verts, des maisons unifamiliales et des condominiums, des commerces et des stationnements. Les logements coopératifs, locatifs et sociaux n'apparaissent pas dans ce projet, alors que les mémoires rédigés par la population comprennent des projets similaires à ceux de 1990. Cependant, les personnes s'expriment davantage sur la renaturalisation des rives de la Rivière Saint-Charles que sur le projet d'aménagement de la Pointe-aux-Lièvres.

En avril 2005, le projet d'aménager le site revient sur le tapis. La Ville propose un parc, des habitations, des commerces et des emplois. À partir de ce texte, le conseil de quartier émet l'idée de créer un quartier modèle, un quartier idéal. Lors de la consultation, les habitants insistent sur la nécessité de construire des logements sociaux, des logements pour les familles et des coopératives d'habitation. Ils souhaitent tant la mixité générationnelle (enfants, retraités, familles) que sociale. Le projet du parc rejoint tous les participants.

En février 2006, la Ville a préparé un plan de zonage qui doit être soumis en consultation publique pour être validé. Ce plan prévoit des habitations, des commerces, un parc, des services de proximité et de l'hôtellerie. Les personnes présentes lors de la consultation refusent le dernier point. Le conseil de quartier

émet les recommandations suivantes : que soient prévus sur le site du compostage, du logement social, des accès sécuritaires pour les piétons et les vélos, l'accessibilité universelle dans le parc et les logements et la sécurité pour chacun.

## **Le territoire, porteur d'idéal ?**

### **Première enquête : le quartier, entre âge d'or et utopie**

L'analyse des informations contenues dans le discours des CQ a permis d'établir quelques constats. Le quartier est un espace vécu qui détient un sens, exprimé à travers une trame narrative historique. En lien avec celle-ci, la quête d'un idéal à atteindre donne au quartier un sens politique qui s'illustre pour plusieurs par une implication au sein des conseils de quartier. Ces constats invitent à examiner le sens attribué au territoire autour de deux idées principales : le mythe du passé idéalisé et sa transposition vers un futur utopique.<sup>3</sup>

Le discours des CQ détient les principales caractéristiques de la fable symbolique : « un discours qui propose un ordre des choses en ré-écrivant (ou en écrivant) l'histoire, l'espace, la culture » (Di Méo 2004 : 342). En effet, le quartier s'inscrit dans une dimension temporelle : un passé, un présent et un futur et si, comme l'affirme Gervais-Lambony, « le poids du temps est ce qui fait le lieu identifiable » (2004 : 483), le récit des CQ dépasse la simple identification territoriale. Le tableau 2 expose la présence de ces différentes dimensions temporelles dans la trame narrative de deux CQ qui parlent de ce que fut le quartier, de ce qu'il est actuellement et de ce qu'ils aimeraient qu'il soit dans l'avenir.

Le quartier est donc un récit, c'est-à-dire que l'on narre son histoire, au gré de représentations sociales collectives; souvent représentant un passé idéalisé. Comme le souligne Mercier, « modelant les intentions des sujets cette signification d'origine symbolique et mythologique serait ensuite relayée dans leurs pratiques et dans leur discours qui, du coup, deviennent par-delà leur destination immédiate, autant de modes de formulation des mythes » (2005 : 65). De même, Bernard Debarbieux définit le mythe comme « un système de représentations collectives, prenant souvent l'aspect d'un récit, qui met en ordre les connaissances et les expériences d'un groupe et instaure un rapport de celui-ci au monde » (2003 : 647).

Le quartier est donc porteur d'idéal, en ce qu'il peut parfois constituer l'aboutissement d'un rêve :

---

3. Dans le cadre de notre enquête, rappelons que nous ne présentons ici qu'une partie de nos résultats, puisque notre enquête comportait également un autre échantillon composé de personnes dont on ignorait si elles s'investissaient au sein de leur quartier de résidence ou non. Pour cet échantillon, les résultats ont montré que le territoire – à l'instar des CQ – détenait une place non négligeable dans le parcours biographique individuel, oscillant entre le mythe et l'utopie, bien que ces significations ne revêtent pas exactement le même sens que pour les CQ.

**TABLEAU 2 Les dimensions temporelles du quartier dans le discours des CQ**

Résident	Passé	Présent	Futur/espoir pour l'avenir
CQ.19 Saint-Sauveur	« C'est un quartier qui a une belle histoire, un quartier qui a du vécu, on voit les traces du temps ».	« Saint-Sauveur c'est un quartier ouvrier qu'on décrit parfois comme défavorisé mais multiethnique, des bons comme des mauvais, assez vivant, oui y a des jeunes, c'est près de tout, on est au centre de l'action ».	« Oui j'espère qu'il y a aura pas trop de changements avec le temps. Y a un beau mélange un caractère multiculturel, multi social, c'est une belle école que ce quartier. J'ai peur que cela devienne un ghetto à défavorisés ».
CQ.12 Loretteville	« Quand je suis arrivée ici j'avais 10 ans, c'était un quartier assez vivant, il y avait je dirais un certain essor économique, ça bougeait beaucoup, y avait beaucoup de jeunes, euh je dirais que avec les activités de l'hôpital, le centre hospitalier, c'était un milieu de gens, y avait beaucoup de médecins, d'infirmières, y avait je dirais un certain essor économique [...] ».	« Par contre quand je suis revenue ici. Ça fait 3 ans, j'ai décidé d'acheter la maison, j'ai pas vraiment repenser à mon quartier parce que moi dans ma tête, il était resté comme il était et quand je suis arrivé ici j'ai dit ouf, j'ai vu que cela avait beaucoup changé, les bâtisses sont pas mal laissées à l'abandon, [...] ils ont vraiment des problèmes de zonage ils ont vraiment laissé des commerces peu admirables s'installer alors ça affecte la vie communautaire, il y a beaucoup moins d'enfants, c'est un secteur où il y a beaucoup de personnages âgées [...] ».	« Je pense qu'il faut que les citoyens se ré-intéressent à ce qui se passe dans leur quartier, la fusion a fait en sorte que les gens se sont dissociés de leur petit patelin, donc faut retravailler ça, fait leur faire comprendre que bon on est de l'arrondissement, on demeure à Loretteville, c'est pourquoi moi j'ai mis sur pied le programme de fierté civique, pour que les gens soient fiers de vivre à Loretteville... je pense que si tout le monde faisait son bout de chemin on arriverait à faire quelque chose de bon [...] ».

Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006.

CQ.25 (Sillery) : « Moi je ne suis pas originaire de Québec, je suis arrivée à Québec en 1978 et j'avais un ami que ses parents habitaient dans le quartier et c'était un peu comme un rêve de venir vivre ici... c'est comme un rêve inaccessible [...] ».

Pour d'autres, le rêve peut être encore irréalisé et constituer la raison de l'implication politique dans le conseil de quartier :

CQ.2 (Saint-Roch): « Je me suis présenté au conseil de quartier avec un projet en tête qui était de faire de Saint-Roch un quartier modèle. Un quartier modèle cela pourrait être dans tous les sens, qui soit plus beau, plus agréable à vivre et tout ça mais même dépasser ça pour lui donner une particularité, pour que ce soit un quartier modèle d'un capitale nordique, c'est-à-dire de tenir compte de l'hiver, disons qu'au lieu de le subir, d'avoir toutes sortes d'activités appropriées pour l'hiver [...] ».

Ces paroles donnent corps et sens au quartier : il détient une signification sociale pour les CQ. Il est alors possible de dire, à l'instar de Gervais-Lambony que (2004 : 486) :

« La réalité du quartier à l'époque n'a pas d'importance, ce qui compte c'est le mythe et la nostalgie vécue aujourd'hui. Ce processus est constitutif de ce qu'Augustin Berque (1993) a appelé un arché-paysage. Celui-ci joue précisément le rôle du mythe, c'est-à-dire d'un discours identitaire prégnant dans la ville, la référence de ce vers quoi l'on doit et veut tendre et donc le point de convergence entre l'espace et ceux qui l'habitent. C'est à mon sens l'exemple parfait de la manière dont l'identité du lieu repose sur un passé re-construit et converge avec un idéal identitaire citoyen dont le vecteur est la mémoire, la nostalgie partagée. »

Les descriptions des CQ font du quartier un élément essentiel de construction de l'identité individuelle. En effet, ils s'identifient au quartier et la relation qu'ils entretiennent avec ce milieu de vie est forte. Dans la mesure où, dans leur discours, l'histoire du quartier se mêle à leur histoire individuelle, il est possible de dire que l'identité des CQ est une territorialité.

Enfin, selon Bherer et al (2000), une communauté peut se définir par l'idéal de vie qu'elle défend et le territoire dans lequel elle s'inscrit. Cela semble correspondre finalement aux motivations premières de l'engagement des CQ : le quartier est autant l'expression de leur identité que de l'idéal de vie qu'ils défendent, si bien qu'on peut penser que les caractéristiques même du quartier ont peu d'importance, celui-ci devenant abstrait, idéal et objet de luttes. Il est ainsi possible de dire que le quartier est un projet de société porté par les CQ, en leur qualité d'éléments constructeurs de la communauté locale, d'habitants du quartier. Ces premiers constats laissent penser, à l'instar de Purcell (2001), que l'analyse de l'engagement politique des habitants par le prisme spatial s'avère peut-être une voie d'entrée originale à l'analyse des comportements politiques.

Toutefois, si les expériences individuelles et collectives expliquent les représentations territoriales, elles ne se résument cependant pas à cette seule dimension. Comme le souligne Brunet, « [l]es représentations des lieux et de l'espace qui en découlent inspirent les décisions que nous prenons pour construire (ou bâtir) le monde réel (Brunet 1990 : 18). Cet imaginaire est basé sur « un jeu de valeurs » (*Ibid.* : 19) et participe à la construction d'un idéal territorial. La nature de cet idéal dépend des caractéristiques de chacun, des expériences

individuelles et collectives et des valeurs qui les sous-tendent. Ainsi, pour les interviewés, le quartier est *projeté*, c'est-à-dire qu'il constitue un projet à réaliser dans un espace temporel à venir.

C'est en cela qu'il est possible de dire qu'un mythe ou une utopie sont à l'œuvre dans la représentation des quartiers. Précisons que le mythe, souvent associé à un retour au passé, peut aussi s'incarner dans un avenir fictif. En effet, selon Alain Rey, le mythe constitue une « représentation idéalisée de l'état de l'humanité dans un passé ou un avenir fictif » (2005 : 851). L'exemple ci-dessous illustre une telle définition. La personne interrogée souligne que son quartier va bientôt être *idéal*, car – par exemple – les changements qu'il va connaître (dans un futur non défini) permettront une forme de communion avec la nature, allusion à un retour à un certain âge d'or :

CQ.10 (Neufchâtel-Est) : « Tout simplement un projet qui va être entériné par la Ville de Québec, je pense que même les Européens vont venir jeter un coup d'œil à ce terrain-là. Oui, c'est un boulevard, mais où il y aura de chaque côté, des îlots éducatifs, alors ça va s'appeler la promenade. Et euh encore là c'est nous, c'est notre quartier c'est Neufchâtel, alors je trouve que là-dessus il y a des gens absolument fantasmagoriques [*sic*] qui ont trouvé que plutôt que d'avoir qu'un boulevard, on va amener quelque chose de plus, on va amener une ouverture sur la récréoécologie, car en réalité les îlots vont enseigner aussi la récupération etc. etc., notre rencontre avec la vie animale alors ça je pense que ça vaut un plus ça. Alors ça c'est sorti de l'ordinaire parce que c'est pas tous les boulevards qui vont avoir – attendez un peu que je retienne – je pense que c'est 77 ou 78 îlots de chaque côté ».

Parfois, cette quête d'idéal s'exprime sous la forme d'un projet utopique :

CQ.2 (Saint-Roch) : « Je me suis présenté au conseil de quartier avec un projet en tête qui était de faire de Saint-Roch un quartier modèle. Un quartier modèle, cela pourrait être, dans tous les sens, qui soit plus beau, plus agréable à vivre et tout ça, mais même dépasser ça. Pour lui donner une particularité, pour que ce soit un quartier modèle d'une capitale nordique, c'est-à-dire de tenir compte de l'hiver, disons qu'au lieu de le subir, d'avoir toutes sortes d'activités appropriées pour l'hiver, une organisation de la ville aussi qui soit appropriée pour l'hiver au lieu de vivre comme aux États-Unis dans le sud. La ville est organisée comme dans le sud alors qu'on est enterré dans la neige l'hiver, on enlève la neige l'hiver et ça devient tout sale c'est vraiment pas beau. Alors que si je [vais] dans le parc Victoria, c'est la neige naturelle et dans le nouveau parc, on [ne] fait pas de déneigement non plus, on marche dans la neige, pis on s'en sort, on peut déblayer un peu les trottoirs, mais pas avec la grosse mécanique. Ça peut être fait simplement, on pourrait même faire du ski de fond dans le quartier, pis un autre chose qui pourrait être améliorée, c'est la disparition le plus possible des voitures. Avoir des

rues plus piétonnières, ça supposerait des changements majeurs, ça supposerait d'avoir des rues souterraines pour les voitures, la surface serait pour les piétons ou les cyclistes, avec des pistes cyclables vraiment le fun, ça pourrait être des rues aériennes qui se promènent... [rires] j'en mets là ? Et puis, pourrait aussi y avoir, tu sais [il] y a des édifices à deux trois cinq dix étages, trois le plus souvent c'est majoritaire, quatre ça commence à être haut au niveau des escaliers. Ça prend presque des ascenseurs, donc on a des édifices à plusieurs étages avec des ascenseurs en plus, on a des rues à une étage et ça je trouve c'est pas logique on devrait avoir des rues souterraines où on arrive directement au stationnement on ferait disparaître les voitures des cours parce que les voitures seraient toutes au sous-sol, les cours seraient vraiment des cours pour le loisir, des vraies cours paysagers, des vrais cours... Après pourrait y avoir des trottoirs au deuxième niveau. Ça pourrait être des rues couvertes, si bien que l'hiver, on pourrait se promener, même pour les personnes handicapées sans problème, donc ça prendrait des commerces au deuxième niveau avec des trottoirs... pis pourrait y avoir des bancs dans la rue pour se reposer... ».

Les idéaux des CQ sont principalement arrimés autour de valeurs environnementales et paysagères, constitutives d'une certaine idée de la qualité de vie. Il s'élaborerait donc ainsi deux formes d'idéaux : d'une part le mythe, tournée vers le passé et la quête d'un âge d'or connu et perdu, et l'utopie d'autre part, tournée vers un avenir inconnu, mais prometteur et meilleur.

### **Deuxième enquête : La quête de l'Éden**

Les différentes étapes des consultations publiques ayant déjà été présentées dans leurs grandes lignes en première partie, il convient maintenant de se pencher sur l'interprétation des propos des intervenants. Des citations extraites des différentes sources viendront étayer notre propos. Le sujet qui a déclenché notre questionnement est la contradiction, dans les propos tenus par le public et les membres du conseil de quartier; par exemple entre la réalité des sols contaminés et les rêves de jardins communautaires, voire de sites de compostage :

Pour améliorer la qualité de vie, un résidant propose d' « Aménager des serres et centraliser les équipements d'horticulture de la municipalité dans un futur parc prévu au centre-ville. Ce qui permettrait un meilleur suivi pour l'entretien, en plus de développer chez la population le goût pour l'aménagement paysager et offrir un service de consultation horticole permanent, des expositions et démonstrations horticoles. » (Recueil des mémoires déposés à la commission sur le Plan d'action de Saint-Roch, décembre 1990).

« Il faudrait des logements sociaux. Et la sécurité alimentaire, y avez-vous pensé ? Est-ce que des jardins communautaires sont prévus ?

Ceux des environs sont pleins, et on en aurait besoin à Saint-Roch. » Une résidente de Saint-Roch, consultation publique du 4 mai 2005.

Bien que les études biologiques et éco-toxicologiques sur les impacts sur la santé de la contamination indiquent qu'il suffit d'ajouter un mètre de terre au-dessus des sols contaminés pour permettre la réalisation d'un parc (ce qui sous-entend, selon ces études, que les résidus pollués ne remonteront pas à la surface) elles n'indiquent pas qu'il sera possible et sain de cultiver la terre. Ces remarques étaient d'autant plus frappantes, car c'était précisément les personnes qui avaient mis en doute l'efficacité de l'ajout d'un mètre de terre qui proposaient quelques minutes plus tard l'implantation de jardins et de sites de compostage. Cette contradiction s'explique par le fait que tant que sa mise en œuvre n'est pas entreprise, un projet peut rester à l'état d'idéal, qu'il soit réaliste ou non (Boutinet 1998).

Dans le cadre de notre étude, nous avons observé lors des conseils d'administration des conseils de quartier et des consultations publiques que les personnes qui exprimaient leurs projets, leurs visions et leurs désirs par rapport aux projets de la Ville utilisaient des expressions telles que « ville idéale », « l'idéal serait que... », « nous pourrions construire notre ville idéale », « nous pourrions faire une ville modèle, à l'avant-garde ». Un CQ a illustré cet idéal lors de la consultation publique du 4 mai 2005 : « Il faudra penser à la mixité des âges dans les logements : des services pour les familles et les enfants (garderie, etc.) et pour les personnes retraitées. J'ai une préoccupation concernant le stationnement et la circulation. On pourrait faire un quartier modèle, des habitations écologiques ». La friche urbaine, par sa grandeur et par le fait qu'elle est « vide », offre particulièrement l'espace pour rêver.

Il faut examiner les valeurs qui sous-tendent cette idée de ville idéale. En effet, chaque fois que les acteurs exprimaient ces propos, ils les illustraient de valeurs qui leur tenaient à cœur : soit la mixité générationnelle, sociale ou culturelle, l'accessibilité universelle, ou l'écologie (par exemple par la mise en place de jardins biologiques, de toits verts, de sites de compostage, de nombreuses pistes cyclables et de promenades pour les piétons), comme on le voit dans l'extrait suivant :

La vocation de la Pointe-aux-Lièvres est double : récréative et résidentielle.

Ce parc en bordure de la rivière Saint-Charles doit être conçu pour les familles surtout, pour les enfants, sans exclure les personnes âgées : mixité d'habitation pour créer une vraie vie de quartier.

Pointe-aux-Lièvres pourrait être l'alternative environnementale aux quartiers et villes-dortoirs de banlieues en misant sur la proximité du centre-ville, l'utilisation facile du transport en commun, des pistes cyclables, des parcs récréatifs. (Recueil des mémoires déposés à la commission sur le Plan d'action de Saint-Roch, décembre 1990).



La considération des valeurs énumérées ci-dessus nous amène à percevoir que le mythe d'un retour à la nature est prédominant dans les projets proposés. Effectivement, dès 1990, cette composante apparaît de manière récurrente dans les discours de toutes les catégories d'acteurs, que ce soit dans les projets de la Ville d'aménager un parc, ceux des résidents de créer des jardins communautaires et des sites de compostage, ou encore d'augmenter le nombre d'espaces verts dans le quartier. De surcroît, les projets de la Ville émis en 2005 et 2006 insistent sur le fait que le parc accueillera des activités non structurées – telles que pique-niques, jeux et promenades – contrairement aux parcs des environs. Ce type d'activités renvoie à l'idée de liberté, de nature sans hiérarchie, voire d'un retour à un passé nostalgique, d'un déjeuner sur l'herbe à la campagne, sur un terrain non cultivé. Le projet vise à « favoriser les déplacements piétonniers sécuritaires » (Ville de Québec 1995). Cette idée d'une nature libre est renforcée par la promenade linéaire le long de la rivière Saint-Charles. Celle-ci a été mise en valeur récemment, par le projet de re-naturalisation des berges, autrement dit par la suppression du béton qui canalisait la rivière. Cet aménagement introduit l'idée d'une nature libre : une rivière dont les berges sont assez souples pour lui laisser libre cours. À cela s'ajoute l'appellation même de « re-naturalisation » qui évoque un retour à la nature. Cependant, cette image d'une nature libre, pacifique et harmonieuse repose sur un mythe erroné. En effet, comme nous le rappelle Frye, la nature n'est pas constituée de paix et d'harmonie, elle est au contraire formée de communautés animales ou végétales vivant en hiérarchie les unes par rapport aux autres et se battant les unes contre les autres (Frye 1995). Le désir de nature tel qu'exprimé par les acteurs reposerait alors sur le mythe qu'il existe une nature parfaite et idyllique (Bonin 2006).

## Conclusion

L'objectif de notre démarche était de montrer dans quelle mesure le rapport au territoire était susceptible d'influencer l'engagement politique des individus et les choix qui résultent cet engagement. Au terme de notre analyse, il est possible de dire que l'espace vécu et l'espace représenté des personnes qui s'impliquent sur la scène publique sont tous deux porteurs d'idéaux. Ces idéaux motivent l'engagement et les choix qui en résultent.

De façon plus précise, la première enquête a montré que le rapport au territoire qu'un individu entretient avec son milieu de vie se nourrit d'un idéal géographique. La nature de cet idéal est tributaire de la place du territoire dans la construction identitaire de chacun. La seconde enquête a pour sa part révélé que les habitants qui s'impliquent dans un projet rêvent d'une ville idéale. Ces deux enquêtes mettent en évidence le lien qui unit l'engagement public à l'idéal géographique. Comme nous l'avons observé dans la première enquête, « [l']utopie, même si elle peut servir de véhicule idéologique d'un groupe à un moment donné, reste une production individualisée » (Wunenburger 1979 : 22). Le mythe, au contraire, « est d'abord un fait social collectif » (*ibidem*) qui exerce une fonction fédératrice en mettant en lumière des valeurs rassembleuses, comme il a été

démonstré dans le cadre de la deuxième enquête.

De tels propos nous ramènent à notre lien initial entre l'engagement public et le rapport au territoire : si le rapport au territoire est porteur d'idéal, quelle que soit la nature de cet idéal (mythe ou utopie), il est alors possible de penser que se dissimule là une des raisons du désengagement ou du non-engagement de l'individu sur la scène publique locale (Dufour 2005) : l'attrait de la consultation publique, de l'engagement au sein d'un conseil de quartier est réduit à néant devant l'impossibilité de réaliser ces idéaux que portent tout territoire.

Selon Hamel, « la métropolisation nous invite à revoir notre conception [...] des rapports sociaux à l'espace », c'est peut-être la nature de ces rapports qu'il convient de cerner et mettre en lien avec la dimension politique des territoires, afin de saisir les enjeux de la gouvernance contemporaine. Ainsi, plus que de la taille idéale des entités urbaines – l'un des enjeux des processus de réorganisation municipale des dernières années –, la question se pose davantage de savoir ce qui lie les individus aux territoires et plus précisément à la dimension politique de ces territoires. En d'autres termes, comme le souligne Di Méo (2008) c'est la façon dont se combinent l'identité politique et l'identité territoriale individuelles qu'il convient aujourd'hui de cerner pour comprendre l'engagement politique et territorial actuel.

### Références bibliographiques

- Bacqué, M-H., H. Rey, et Y. Sintomer. 2005. *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*. Paris : La Découverte.
- Berdoulay, V. et N. Entrikin. 1998. « Lieu et sujet. Perspectives théoriques ». *L'espace géographique*, 2 : 111-121.
- Berque, A. 1993. *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon*. Paris: Gallimard.
- Bherer, L. 2003. *Une lecture institutionnaliste du phénomène participatif. La politique consultative de la Ville de Québec*. Thèse de doctorat. Université Montesquieu Bordeaux IV, Institut d'études politiques de Bordeaux.
- Bherer, L., N. Bolduc et J. Levasseur. 2000. « Les conditions favorables et défavorables à l'appropriation par les communautés de leur développement », dans D. Lafontaine et N. Thivierge (dirs.). *Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère des mutations globales : nouveaux modèles, nouvelles cultures de coopération*. Rimouski : GRIDEQ.
- Bonnin, P. 2006. « Quelques matériaux pour suivre la filiation du mythe de la ville-campagne dans le bassin sémantique européen », dans A. Berque, P. Bonin et C. Ghorra-Gobin (dir.). *La ville insoutenable*. Paris : Belin.
- Bouchard, D. 2005. « Service de l'environnement de la Ville de Québec ». Présentation lors de la séance du Conseil de quartier du 28 avril et de la consultation publique du 4 mai. Québec.
- Boutinet, J-P. 1998. *Anthropologie du projet*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Breux, S., L. Bherer et J-P. Collin. 2004. *Les mécanismes de participation*

- publique à la gestion municipale*. Document remis à la section de la planification stratégique de la Ville de Gatineau. Avril. Gatineau: Ville de Gatineau.
- Brunet, R.1990. « Visions de l'espace », dans R. Brunet et O. Dollfuss (dirs.). *Géographie universelle*. Tome 1 : Mondes nouveaux. Paris : Hachette/Reclus.
- Debarbieux, B.2003. « Mythe », dans J. Lévy et M. Lussault (dirs.). *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Belin.
- Di Méo, G. 1994. « Epistémologie des approches géographiques et socioanthropologiques du quartier urbain ». *Annales de géographie*, 577: 255-275.
- \_\_\_\_\_.1999. « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales ». *Cahiers de Géographie du Québec*, 43 : 75-93.
- \_\_\_\_\_.2004. « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités ». *Annales de Géographie*, 638-639 : 339-362.
- \_\_\_\_\_. 2008. « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? ». *Métropoles*, 1, Varia, [En ligne], <http://metropoles.revues.org/document80.html>, consulté le 16 octobre 2008.
- Dufour, P.2005. « Les nouvelles frontières de la citoyenneté ». *Éthique publique*, 7 : 56-63.
- Frye, N.1995. *Double Vision. Language and Meaning in Religion*. Toronto, Buffalo and London : University of Toronto Press.
- Gervais-Lambony, P.2004. « De l'usage de la notion d'identité en géographie. Réflexions à partir d'exemples sud-africains ». *Annales de Géographie*, 638-639 : 469-488.
- Gumuchian, H. 1989. « Les représentations en géographie : définitions, méthodes et outils », dans Y. André, A.Bailly, R. Ferras, J-P. Guérin et H. Gumuchian (dirs.). *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris :Anthropos.
- Hamel, P. 2008. *Ville et débat public : agir en démocratie*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lévy, J.1994. *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Metton, A. et M.-J. Bertrand.1974. « Les espaces vécus dans une grande agglomération ». *L'espace géographique*, 2 : 137-146.
- Mercier, G. 2005. « Esquisse d'une théorie de la substitution. Essai géographique sur la mythologie, l'échange et la propriété ». *Cahiers de géographie du Québec*, 49 : 63-89.
- Mercier, G. 2004. « L'opinion publique : un nouveau territoire de l'urbanisme ». *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, 19 : 47-58.
- Mondada, L.2000. *Décrire la ville: la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris : Anthropos.
- Purcell, M. 2001. « Neighborhood Activism among Homeowners as a Politics of Space ». *Professional Geographer*, 53 :178-194.
- Rey, H.2005. « Participation électorale et démocratie participative », dans M-H Bacqué, H. Rey et Y. Sintomer (dirs.). *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective comparative*. Paris : La découverte.
- Savitch, H.V. 2007 « Globalisation et changement d'échelle dans le gouvernement

- urbain ». *Métropoles*, 2, Varia: <http://metropoles.revues.org/document652.html>, consulté le 29 septembre, 2009.
- Simard, M. 2000. « Communautés locales et espace-monde. Les processus identitaires de la postmodernité ». *Géographie et Cultures*, 36: 3-20.
- Ville de Québec. 1990. *Recueil des mémoires déposés à la commission sur le plan d'action Saint-Roch. Volumes 1 et 2*. Québec: Ville de Québec.
- \_\_\_\_\_. 1995a. *Proposition de plan d'urbanisme. Berges de la rivière Saint-Charles (Kabir-Kouba). Document de consultation*. Québec: Ville de Québec.
- \_\_\_\_\_. 1995b. *Rapport des commissaires. Audiences publiques sur le plan d'urbanisme des berges de la rivière Saint-Charles (Kabir-Kouba)*. Québec: Ville de Québec.
- \_\_\_\_\_. 1995c. *Schéma de réaménagement du parc Victoria et plan d'urbanisme des berges de la rivière Saint-Charles (Kabir-Kouba). Recueil des mémoires*. Québec: Ville de Québec.
- \_\_\_\_\_. 2005. *Aménagement de l'ensemble de la Pointe-aux-Lièvres : la Ville propose un concept alliant des usages récréatifs et résidentiels*. Québec: ville de Québec, [http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/information/communique/amenagement\\_territoire\\_habitation/2592.shtm](http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/information/communique/amenagement_territoire_habitation/2592.shtm), consulté le 4 mai, 2009.
- \_\_\_\_\_. 2006. *Projet d'amendement au zonage. Fiche de synthèse*. Québec: Ville de Québec.
- Wunenburger, J-J. 1979. *L'utopie ou la crise de l'imaginaire*. Paris : Jean-Pierre Delarge, Éditions universitaires.